



Conditions générales



Conditions générales (CG)

pour les bénéficiaires du système de covoiturage de

taxito sa
N° IDE CHE-115.008.643
Rabbentalstrasse 59A
3013 Berne

Valables dès le 25 octobre 2015

Table des matières

1.	Principe	4
2.	Validité	4
2.1.	Domaine d'application et validité	4
2.2.	Site Internet/apps	5
2.3.	Principes	5
2.3.1.	Statut juridique de taxito sa	5
2.3.2.	Utilisation par les bénéficiaires sous leur propre responsabilité	6
2.3.3.	Aucun droit d'utilisation	6
2.4.	Membre	6
2.5.	Offre	6
3.	Adhésion	6
3.1.	But	6
3.2.	Description	7
3.3.	Conditions minimales de l'adhésion	7
3.3.1.	Conditions personnelles	7
3.3.2.	Coordonnées personnelles	7
3.4.	Début et cessation de l'adhésion	7
3.4.1.	Début	7
3.4.2.	Cessation par le membre	7
3.4.3.	Cessation par taxito sa	7
4.	Obligations des membres en général	8
4.1.	Confidentialité des données d'accès	8
4.2.	Droits de la personnalité des tiers	8
4.3.	Droits de propriété intellectuelle	8
4.4.	Publicité	8
4.5.	Interdiction du contournement de la structure tarifaire	9
4.6.	Violation des CG par un membre	9
5.	Obligations des bénéficiaires	9
5.1.	Conducteurs	9
5.1.1.	Véhicule	9
5.1.2.	Obligations personnelles	9
5.1.3.	Accidents/assurances	9
5.1.4.	Transmission	9
5.2.	Passagers	10
5.2.1.	Obligations personnelles	10
5.2.2.	Contrôle	10
6.	Règlement	10
6.1.	Réglementation tarifaire	10
6.2.	Remboursement des frais des conducteurs	10
6.3.	Saisie	10

6.4. Paiement de la rétribution	11
6.5. Participations aux frais échues	11
7. Conclusion du contrat	11
7.1. Contrats	11
7.2. Teneur du contrat	11
7.2.1. Conducteurs	11
7.2.2. Passagers	12
7.2.3. Exécution du contrat	12
8. Terminaux mobiles	12
9. Protection des données	12
10. Cession de droits et de devoirs à des tiers	13
11. Exclusions de responsabilité taxito sa	13
11.1. Généralités	13
11.2. Dérangements techniques, maintenance	13
11.3. Membres et tiers	13
11.4. Sites Internet liés	14
12. Décharge de responsabilité	14
13. Clause d'intégrité contractuelle	14
14. Droit applicable	14
15. For juridique	14

1. **Principe**

taxito est un système de covoiturage spontané, basé sur la technique, qui convient tout particulièrement aux régions rurales et qui vise à compléter les transports publics. **taxito** a pour objectif de rendre utilisables par le public les capacités disponibles du transport privé. A la différence de l'auto-stop classique, **taxito** est une structure fondée sur un système de sécurité et de paiement.

taxito sa propose la plate-forme en ligne taxito.com et met en œuvre les prestations de serveur requises pour le système de covoiturage.

Pour les réservations dans le cadre du système de covoiturage, taxito sa propose une **app** pour smartphones, le site Internet «taxito.com» et un système de réservation basé sur des SMS. Les demandes de réservation s'effectuent au moyen d'un **SMS shortnumber**, un numéro court attribué par l'OFCOM.

Les **bénéficiaires** du système de covoiturage de **taxito** sont aussi bien les passagers que les conducteurs qui les transportent.

La **taxito community** est la communauté des membres enregistrés sur la plate-forme Internet. Sur la base des propositions de taxito sa, elle décide des rétributions pour frais non récupérées pour les conducteurs. taxito sa constitue le **taxito pool** avec les rétributions pour frais échues.

Le système de covoiturage taxito se distingue par le **TaxitoPoint**, un panneau électronique affichant les destinations, qui signale le point d'entrée au bord de la route et facilite la communication entre l'utilisateur et le conducteur. taxito ne requiert aucune inscription préalable et est accessible à tous ceux qui disposent d'une voiture (conducteurs) ou d'un portable ou smartphone (passagers). Les utilisateurs fréquents peuvent s'enregistrer en tant que membres et gérer leur compte sur taxito.com.

2. **Validité**

2.1. Domaine d'application et validité

Ces conditions générales (CG) de taxito sa, les dispositions relatives à la protection des données et les règles tarifaires, ainsi que les autres dispositions qualifiées de contraignantes par ces CG et consignées en plus de celles-ci règlent les droits et les devoirs en relation avec les produits décrites dans ces conditions générales proposés dans le cadre de l'utilisation du système de covoiturage ainsi que les rapports contractuels entre taxito sa et les bénéficiaires.

taxito sa est l'intermédiaire exclusif des opportunités de covoiturage. Elle n'est expressément pas responsable du comportement des bénéficiaires (conducteurs et passagers). taxito sa n'est pas la détentrice des véhicules utilisés pour le covoiturage dans le cadre de taxito et n'est donc pas responsable de leur état. En participant à taxito sa, les conducteurs déclarent transporter les passagers sur la base de l'intermédiation de taxito et les passagers sont responsables de l'utilisation de l'offre et décident eux-mêmes avec quels conducteurs ils souhaitent voyager.

taxito sa propose uniquement des opportunités de covoiturage entre les bénéficiaires. Tous les autres contrats et rapports juridiques éventuellement conclus entre les bénéficiaires ne relèvent pas de taxito sa et ne sont pas compris dans l'étendue des prestations qu'elle fournit.

taxito sa se réserve le droit de procéder en tout temps à des modifications de ces CG et de publier la version respectivement valable sur [«taxito.com»](http://taxito.com).

Les modifications importantes sont par ailleurs communiquées aux membres dans un délai raisonnable avant leur entrée en vigueur. taxito sa rappelle une nouvelle fois la possibilité de faire opposition à cet égard. Si un membre ne s'oppose pas à la validité des nouvelles CG après cette information, les CG modifiées sont réputées acceptées.

2.2. Site Internet/apps

taxito sa met à disposition le site Internet taxito.com comme plate-forme pour les opportunités de covoiturage et les apps pour smartphone qu'elle édite ainsi que d'autres logiciels éventuels mis à disposition par ses soins pour l'intermédiation d'opportunités de covoiturage.

2.3. Principes

2.3.1. Statut juridique de taxito sa

taxito sa n'est pas cocontractante des contrats conclus entre les bénéficiaires concernant les covoiturations convenus entre eux.

taxito sa, y compris ses collaborateurs, représentants et auxiliaires, n'est pas responsable des dangers en relation avec la préparation et la conclusion des conventions de covoiturage et la réalisation des covoiturations et décline toute responsabilité pour les dommages éventuels occasionnés de ce fait.

A l'exception des membres enregistrés chez elle, taxito sa n'a pas connaissance de l'identité des personnes participant au covoiturage. Elle n'est pas tenue de contrôler le comportement des bénéficiaires (conducteurs et passagers) ou l'état des véhicules engagés en relation avec l'utilisation de **taxito**. Si un forum ou une autre plate-forme publique sont exploités sur taxito.com, taxito sa est autorisée mais non tenue de vérifier la légitimité ou la licéité des contributions des utilisateurs publiées par ceux-ci. C'est particulièrement vrai du système utilisé par les membres sous leur propre responsabilité pour l'évaluation du système de covoiturage et des bénéficiaires.

2.3.2. Utilisation par les bénéficiaires sous leur propre responsabilité

Sur la base de l'intermédiation assurée par taxito sa, les bénéficiaires concluent un contrat de covoiturage entre eux, de façon autonome et responsable. Seuls sont tenus et autorisés au titre de tels contrats les conducteurs et les passagers qu'ils transportent. L'exécution du contrat relève de la seule responsabilité des bénéficiaires.

2.3.3. Aucun droit d'utilisation

Il n'y a aucun droit d'utilisation de taxito et des prestations fournies par taxito sa. Sont réservés à cet égard les accords écrits séparés entre taxito sa et d'autres personnes ou sociétés.

taxito sa est par ailleurs libre de refuser en tout temps un membre ou d'exclure un membre conformément au chiffre 3.4.3 ci-dessous, d'interdire une utilisation ou de suspendre les prestations.

2.4. Membre

Avec l'inscription sur le site Internet et l'enregistrement correspondant des coordonnées personnelles ainsi que l'approbation des CG, la personne intéressée devient un «membre» du cercle des bénéficiaires enregistrés de taxito. taxito sa peut prévoir des informations et/ou vérifications supplémentaires ou y renoncer. L'inscription et l'adhésion sont gratuites. L'adhésion consiste à rejoindre le cercle des bénéficiaires enregistrés, mais non en une adhésion à une association.

2.5. Offre

L'offre de taxito sa consiste à proposer des opportunités de covoiturage contre paiement. taxito sa et ses partenaires contractants mettent à disposition l'infrastructure technique, un site Internet et le logiciel correspondant à cet effet.

3. Adhésion

3.1. But

Les bénéficiaires ont la possibilité de devenir membres de taxito. L'adhésion est facultative pour les passagers et les conducteurs qui ne souhaitent pas de rétribution pour le transport de passagers. Le décompte des trajets avec les conducteurs n'intervient que sur la base d'un enregistrement complet de ces derniers en tant que membres sur le site Internet taxito.com, l'adhésion étant obligatoire pour le règlement du trafic des paiements correspondant avec les conducteurs.

L'utilisation de taxito ne dépend pas d'une adhésion et est également accessible aux non-membres.

3.2. Description

L'inscription et l'adhésion sont gratuites. L'adhésion est personnelle et non transmissible.

3.3. Conditions minimales de l'adhésion

3.3.1. Conditions personnelles

L'adhésion n'est ouverte qu'aux personnes physiques ou morales ayant une capacité d'agir illimitée. Sont exclus de l'adhésion les personnes mineures (personnes de moins de 18 ans).

3.3.2. Coordonnées personnelles

Les informations utilisées lors de l'inscription doivent être saisies intégralement et conformément à la vérité. Les informations suivantes sont obligatoires: prénom et nom, date de naissance, adresse du domicile principal actuel, adresse e-mail valable, numéro de téléphone portable. Lors de l'inscription d'une entreprise ou d'un compte de membre à visée commerciale, le nom de l'interlocuteur et la raison sociale complète doivent être précisés (y compris les numéros de TVA et IDE, s'ils existent).

En cas de modifications, le membre doit adapter en conséquence les informations de son profil d'utilisateur. La responsabilité concernant l'exhaustivité et l'exactitude du profil d'utilisateur incombe au membre.

taxito sa est libre de contrôler la véracité des informations des membres et de prendre les mesures appropriées ou d'y renoncer.

Le membre choisit un nom d'utilisateur conforme aux bonnes mœurs, qui ne doit pas être choquant.

3.4. Début et cessation de l'adhésion

3.4.1. Début

L'adhésion commence par la confirmation par taxito sa par e-mail après enregistrement et approbation des présentes CG.

3.4.2. Cessation par le membre

La cessation de l'adhésion est en tout temps possible au moyen d'un e-mail adressé à taxito sa, si toutes les conditions suivantes sont réunies. taxito sa confirme la résiliation par e-mail et bloque le compte correspondant. Les contributions éventuelles du membre sur des forums ou blogs de taxito sa continuent de paraître et ne sont pas supprimées.

3.4.3. Cessation par taxito sa

taxito sa est en tout temps autorisée à exclure un membre sans invoquer de motifs (autrement dit à résilier une adhésion), à interdire une utilisation ou à suspendre une prestation, sans que le membre concerné ne puisse en déduire des prétentions à l'encontre de taxito sa.

Les contributions éventuelles du membre sur des forums ou blogs de taxito sa continuent de paraître et ne sont pas automatiquement supprimées. taxito sa est cependant libre de supprimer les contributions correspondantes d'un membre.

Les membres exclus n'ont pas le droit de se réinscrire en tant que membre, que ce soit sous leur propre nom ou celui d'un tiers, sans le consentement express de taxito sa.

4. Obligations des membres en général

4.1. Confidentialité des données d'accès

Le membre est en tout temps tenu de garder secret son mot de passe et de ne jamais le divulguer ou le rendre accessible à un tiers.

L'utilisation de mécanismes, de logiciels ou d'autres scripts susceptibles de perturber le bon fonctionnement du site Internet est interdite.

Les membres n'ont pas le droit de prendre de mesures susceptibles d'entraîner une charge inacceptable ou excessive pour l'infrastructure de taxito.

Les dispositions correspondantes du droit pénal s'appliquent pour les interventions illégales sur le site Internet de taxito.com.

4.2. Droits de la personnalité des tiers

Les contributions des membres sur la plate-forme mise à disposition par taxito sa ne doivent enfreindre aucun droit de la personnalité de tiers. Elles ne doivent pas être insultantes, discriminatoires, racistes, obscènes, villipendantes, dévalorisantes, porter atteinte à la réputation, etc.

4.3. Droits de propriété intellectuelle

Les contributions des membres sur des forums et blogs éventuellement mis à disposition par taxito sa ne doivent enfreindre aucun droit de propriété intellectuelle. Seuls peuvent être publiés des textes, image et autres contributions dont le membre détient les droits ou dont la publication a été approuvée par le tiers ayant droit.

4.4. Publicité

La publicité par des membres pour des produits autres que ceux de taxito sur les plates-formes mises à disposition par taxito sa est interdite. Les contenus (images comprises) publiés sur les plates-formes de taxito sa ne doivent pas contenir d'adresses Internet.

4.5. Interdiction du contournement de la structure tarifaire

Il est interdit d'accomplir des actions visant à contourner la structure tarifaire de taxito. L'activité commerciale ou l'intermédiation de prestations de transport en dehors de taxito sont interdites.

4.6. Violation des CG par un membre

taxito sa adresse un avertissement au membre, s'il existe un indice d'une violation des CG par le membre. taxito sa peut exclure un membre sans autre forme de procès et lui refuser des prestations, sans avoir à en préciser les motifs.

5. Obligations des bénéficiaires

5.1. Conducteurs

5.1.1. Véhicule

Les conducteurs sont tenus d'assurer la maintenance des véhicules dans lesquels ils proposent des covoiturages pour qu'ils soient en bon état et aptes à la circulation. Les conducteurs ne proposent les opportunités de covoiturage que dans leurs propres véhicules. Le transport de passagers dans des véhicules de tiers suite à l'intermédiation de taxito est interdit.

L'état du véhicule est en tout temps l'affaire des conducteurs. taxito sa décline toute responsabilité concernant le bon état des véhicules utilisés.

5.1.2. Obligations personnelles

Les conducteurs sont tenus de respecter le code de la route.

Il est interdit aux conducteurs sous influence de médicaments, de drogues, d'alcool ou d'autres substances de conduire un véhicule et de transporter des passagers dans le cadre de taxito. C'est également le cas si les conducteurs ne sont pas en état de conduire pour d'autres raisons.

Les conducteurs sont également tenus de faire preuve de décence vis-à-vis des passagers.

5.1.3. Accidents/assurances

En tant que détenteurs des véhicules et conducteurs, les conducteurs sont responsables, en cas d'accidents éventuels alors qu'ils transportent des passagers avec lesquels ils ont été mis en relation par taxito, tant vis-à-vis de ces derniers que des tiers éventuellement impliqués dans l'accident. Les conducteurs sont exclusivement et seuls responsables de la conclusion des assurances responsabilité civile et accidents correspondantes.

5.1.4. Transmission

Il est interdit aux conducteurs de transmettre des prestations ou opportunités de covoiturage dans le cadre de taxito à des tiers ou d'en confier la transmission à des tiers.

5.2. Passagers

5.2.1. Obligations personnelles

Les passagers sont tenus de respecter le code de la route.

Les passagers sont tenus de faire preuve de décence et de s'abstenir de toute violence vis-à-vis des passagers.

5.2.2. Contrôle

Il est de la responsabilité des passagers de s'assurer que les conducteurs qui les transportent sur intermédiation de taxito sont en état de conduire et que les véhicules sont en état de fonctionnement.

taxito sa décline toute responsabilité à cet égard et toute responsabilité de taxito sa est expressément exclue.

6. Règlement

6.1. Réglementation tarifaire

Les passagers payent une commission d'intermédiation (commission) à taxito sa pour l'intermédiation d'opportunités de covoiturage dont ils profitent. Le logiciel mis à disposition sous forme de licence et les apps destinées à saisir les covoiturages transmis sont également payants. Les licences de logiciels sont réglées dans une réglementation séparée.

Le montant de la commission et du règlement est fixé par taxito sa dans une réglementation tarifaire séparée. La réglementation tarifaire peut en tout temps être adaptée ou redéfinie par taxito sa.

6.2. Remboursement des frais des conducteurs

Au titre du remboursement des frais, les conducteurs reçoivent pour les covoiturages effectués dans le cadre de **taxito** une part des commissions versées par les passagers, pour autant qu'ils la font valoir vis-à-vis de taxito sa dans un délai d'un an suivant le covoiturage correspondant. Il est possible de faire valoir les commissions en ligne ou par voie postale.

6.3. Saisie

La saisie des covoiturages effectués suite à l'intermédiation de **taxito** est réalisée au moyen de l'app ou du logiciel mis à disposition par taxito sa ou d'un système SMS. Il incombe aux conducteurs d'apporter la preuve des covoiturages réalisés suite à l'intermédiation de **taxito**, pour autant que les covoiturages enregistrés ne coïncident pas avec les covoiturages effectivement réalisés.

6.4. Paiement de la rétribution

Le remboursement des frais aux conducteurs pour les covoiturages réalisés (ch. 6.2 ci-dessus) s'effectue exclusivement aux membres enregistrés (cf. le ch. 3 ci-dessus) et sur la base des covoiturages enregistrés et réalisés suite à l'intermédiation de taxito. Le paiement intervient, si les conducteurs font valoir leur remboursement des frais vis-à-vis de taxito dans un délai d'un an suivant le covoiturage réalisé. S'ils ne le font pas avoir en temps voulu, le remboursement des frais revient à taxito sa et est affecté comme indiqué au ch. 6.5 ci-dessous.

Le remboursement des avoirs des conducteurs pour les covoiturages qu'ils ont fournis est réalisé chaque trimestre sur une relation de compte indiquée par les conducteurs (compte bancaire auprès d'une banque ayant son siège en Suisse ou compte auprès de PostFinance SA). Aucun paiement n'est effectué à l'étranger.

6.5. Participations aux frais échues

Toutes les participations aux frais qui n'ont pas été exercées jusqu'à la fin du mois suivant le covoiturage reviennent intégralement à taxito sa. taxito sa constitue le taxito pool à partir des participations aux frais échues, qui permet de procéder à des distributions de bénéfices à la taxito community.

Les membres de la taxito community n'ont aucunement le droit de faire valoir la distribution des fonds du taxito pool.

7. Conclusion du contrat

7.1. Contrats

Les contrats suivants sont conclus entre les parties prenantes en relation avec **taxito**:

- Un contrat entre taxito sa et les bénéficiaires (conducteurs et passagers) portant sur l'intermédiation d'opportunités de covoiturage.
- Un contrat de transport entre les conducteurs et les passagers portant sur le transport en véhicule.

7.2. Teneur du contrat

7.2.1. Conducteurs

taxito sa conclut avec les conducteurs un contrat sur l'intermédiation de passagers. Pour la réalisation des covoiturages proposés par taxito sa, les conducteurs perçoivent un remboursement des frais selon le ch. 6.2 ci-dessus.

Avec la réalisation des covoiturages proposés par taxito sa, les conducteurs concluent avec les passagers qu'ils transportent un contrat sur un transport de personnes à titre non professionnel. Les dispositions légales applicables du droit privé s'appliquent à la teneur du contrat.

7.2.2. Passagers

Contre rémunération selon le ch. 6.1, **taxito** propose aux passagers l'intermédiation d'opportunités de covoiturage auprès des conducteurs disposés à les réaliser.

Avec la réalisation des covoiturages proposés par taxito sa, les passagers concluent avec les conducteurs qui les transportent un contrat sur un transport de personnes à titre non professionnel. Les dispositions légales applicables du droit privé s'appliquent à la teneur du contrat.

7.2.3. Exécution du contrat

L'intermédiation des opportunités de covoiturage avec TAXITO se déroule comme suit:

1. Le passager intéressé se rend au TaxitoPoint et envoie un SMS avec la destination souhaitée au numéro court taxito ou utilise pour cela l'app mise à disposition par taxito sa.
2. Le panneau du TaxitoPoint affiche le souhait de destination du passager intéressé.
3. Le conducteur qui passe par hasard devant le TaxitoPoint voit le passager et sa destination.
4. Le conducteur décide de transporter le passager.
5. Le passager envoie le numéro d'immatriculation du véhicule qui le transporte par SMS à taxito sa ou utilise pour cela l'app mise à disposition par taxito sa.
6. Le covoiturage est réalisé d'entente entre le conducteur et le passager.

8. Terminaux mobiles

taxito sa peut permettre à ses bénéficiaires et à ses membres d'accéder à des offres et contenus du site Internet **taxito.com** et à l'intermédiation de covoiturages grâce à des terminaux mobiles. taxito sa se réserve toutefois le droit d'exclure certains contenus, services et fonctionnalités, qui ne sont affichés que sur le site Internet.

Pour l'accès mobile à l'offre, taxito sa met à disposition des logiciels et des apps dont l'utilisation peut dépendre de l'approbation de conditions d'utilisation ou de licence séparées.

9. Protection des données

taxito sa garantit s'abstenir de toute transmission des données personnelles des membres et bénéficiaires enregistrées par ses soins à des tiers, à l'exception de la transmission nécessaire à l'exécution du contrat et des présentes conditions générales.

10. Cession de droits et de devoirs à des tiers

taxito sa a le droit de transférer certains ou tous les droits et devoirs au titre de ces CG à des tiers ou à en confier l'exercice à des tiers.

Les adhésions selon le ch. 3 ci-dessus et les droits et devoirs afférents ne peuvent pas être transférés par le membre. C'est également le cas après le départ du membre.

11. Exclusions de responsabilité taxito sa

11.1. Généralités

taxito sa n'est responsable que des dommages directs occasionnés par elle-même, ses représentants et leurs auxiliaires, suite à une action intentionnelle ou à une négligence grave de taxito sa. Une responsabilité de taxito sa pour des dommages indirects en cas de faute légère, à quelque titre que ce soit, est expressément exclue, sous réserve des dispositions légales impératives. Une responsabilité de taxito sa pour les dommages indirects ou subséquents est totalement exclue, à quelque titre que ce soit.

11.2. Dérangements techniques, maintenance

taxito sa décline toute responsabilité concernant la non-disponibilité du site Internet taxito.com. Elle décline également toute responsabilité pour la défaillance de certaines ou de toutes les fonctions du site Internet et les dysfonctionnements du logiciel et des apps mis à disposition par ses soins. taxito sa décline également toute responsabilité pour la fonctionnalité des TaxitoPoints et des autres installations techniques utilisées pour l'exploitation de TAXITO.

taxito sa décline toute responsabilité pour la non-réalisation de covoiturages dans le cadre de TAXITO et pour la réalisation à proprement parler de ceux-ci. La réalisation des covoiturages incombe expressément aux bénéficiaires qui assument seuls un éventuel risque de responsabilité correspondant, toute responsabilité de taxito sa étant exclue.

Le site Internet taxito.com peut être temporairement indisponible ou avoir une disponibilité restreinte pour cause de travaux de maintenance ou pour tout autre motif, sans que l'utilisateur ou le membre n'ait de prétentions à ce titre à l'encontre de taxito sa.

11.3. Membres et tiers

taxito sa décline notamment toute responsabilité pour les dommages occasionnés aux membres ou à des tiers par le comportement d'autres membres ou tiers en relation avec l'utilisation ou l'utilisation abusive de taxito à d'autres fins que celles prévues.

11.4. Sites Internet liés

taxito sa ne donne aucune garantie d'aucune sorte pour le contenu des sites Internet accessibles via des liens sur taxito.com et décline toute responsabilité correspondante.

12. Décharge de responsabilité

Si d'autres membres, bénéficiaires ou tiers font valoir des prétentions à l'encontre de taxito sa pour cause de violation de leurs droits par un contenu publié par un membre ou pour toute autre utilisation de taxito.com par les membres, ce membre décharge taxito sa de toute prétention et prend également en charge les frais de la défense de taxito sa (y compris les frais de justice et d'avocat).

13. Clause d'intégrité contractuelle

Au cas où certaines dispositions de ces conditions générales (CG) seraient invalides ou inapplicables ou le deviendraient après la conclusion du contrat, la validité des conditions générales n'en est pas affectée par ailleurs.

Pour remplacer la disposition invalide ou inapplicable, les parties contractantes conviennent d'une disposition s'approchant autant que possible de l'objectif économique qu'elles visaient avec la disposition invalide ou inapplicable.

Les présentes dispositions s'appliquent en conséquence pour le cas où les conditions générales s'avéreraient incomplètes.

14. Droit applicable

Tous les litiges en relation avec les présentes conditions générales (CG) entre taxito sa d'une part et un membre (actuel ou antérieur) ou les bénéficiaires d'autre part sont régis par le droit suisse. Explicitement exclue de l'application est la Convention de Vienne.

15. For juridique

Sous réserve d'autres dispositions légales et contractuelles, le for juridique est **Berne, Suisse.**